

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

91100 Corbeil-Essonnes

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

FAIBLE



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

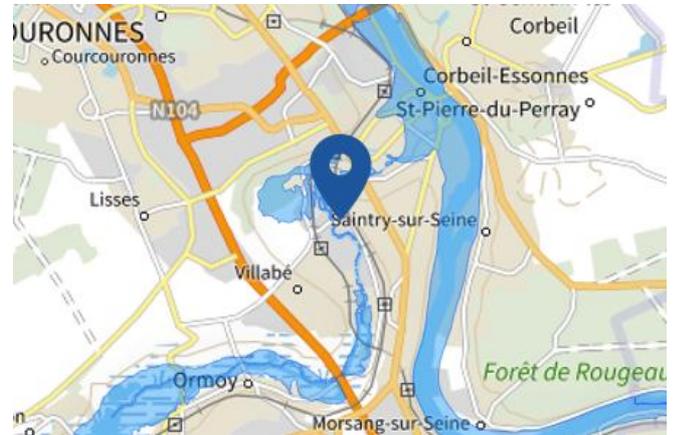
EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Corbeil-essonnes

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRi Essonne

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Essonne a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 10/04/2009

Date d'approbation : 18/06/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRi Seine

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Seine a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/05/1996

Date d'approbation : 20/10/2003

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Corbeil-essonnes



TRI : TRI Métropole Francilienne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 93DRIEE_IF20140001



AZI : Essonne - Juine

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIEE_IF20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM91

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

12 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2501371A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/11/2024	05/02/2025
INTE2119792A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2021	02/07/2021
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1731318A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/07/2017	15/12/2017
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
INTE0200080A	Inondations Remontée Nappe	26/03/2001	16/03/2002
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600522A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/08/1996	20/12/1996
NOR19861211	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/08/1986	09/01/1987
NOR19831115	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/08/1983	18/11/1983
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/04/1983	24/06/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

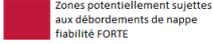
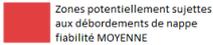
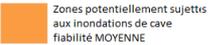
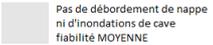
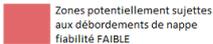
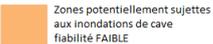
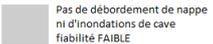
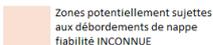
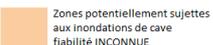
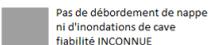
Risque de remontées de nappe sur Corbeil-essonnes

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIEE_IF20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

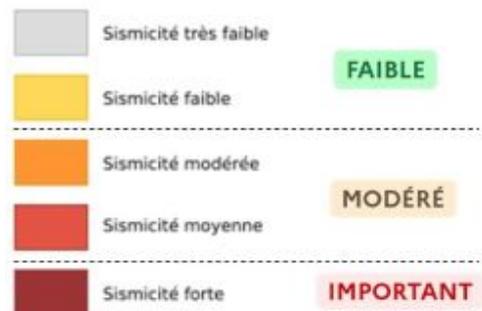
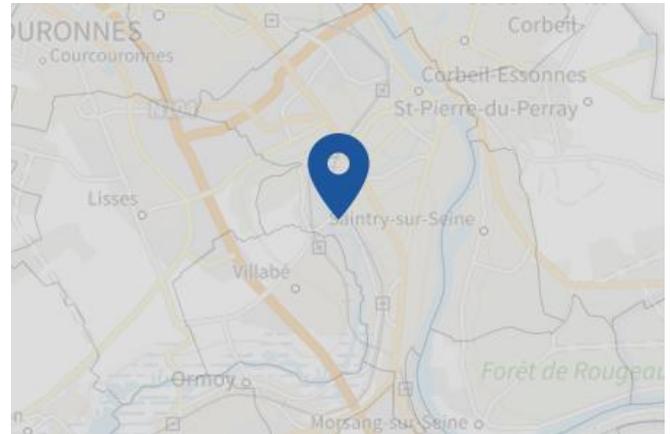
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Corbeil-essonnes

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

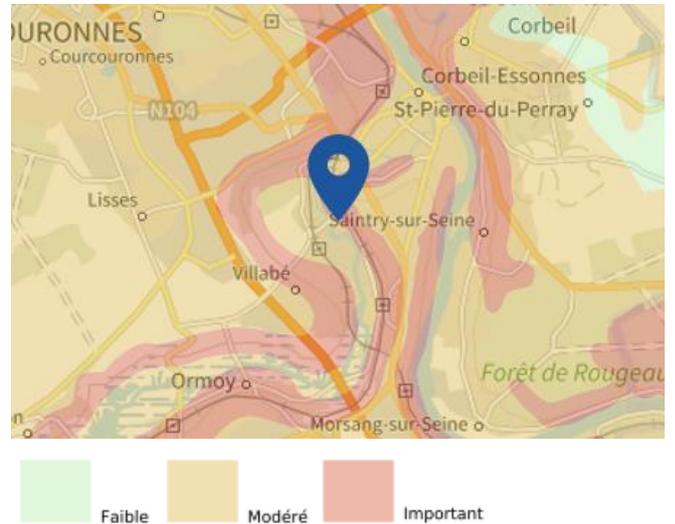
Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Corbeil-Essonnes

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

4 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

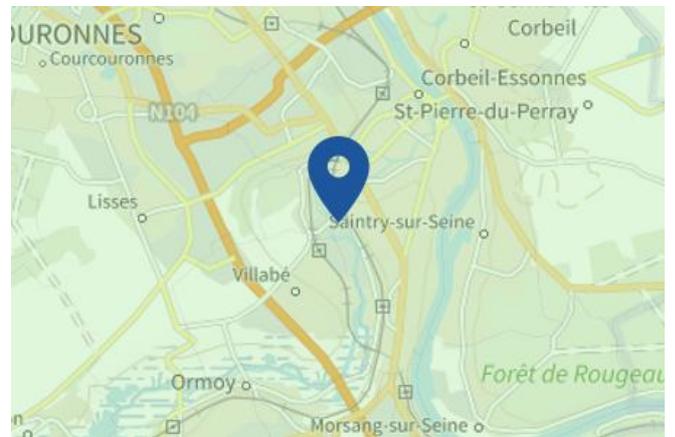
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2112080A	Sécheresse	01/07/2020	07/05/2021
INTE9900304A	Sécheresse	01/03/1997	14/07/1999
INTE9700395A	Sécheresse	01/01/1991	11/10/1997
INTE9100235A	Sécheresse	01/06/1989	12/06/1991

Risque radon sur Corbeil-essonnes

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Corbeil-essonnes

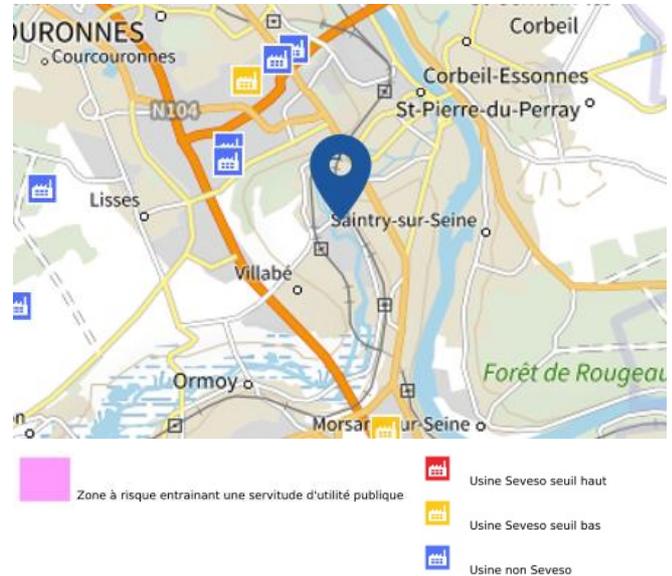
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

2 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
X FAB FRANCE (ex ALTIS SEMICONDUCTOR)	Seveso seuil bas
SAFRAN AIRCRAFT ENGINES	Seveso seuil bas

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN	Non Seveso
YPOSKESI (ex GENETHON)	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Corbeil-essonnes

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

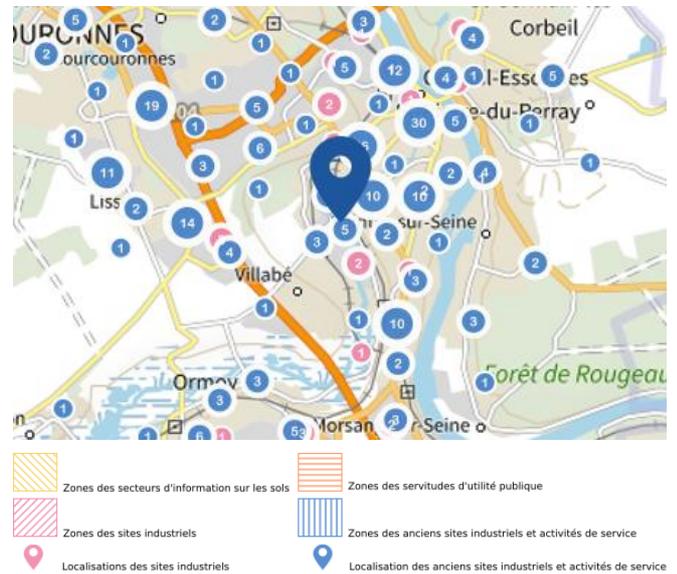
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Corbeil-essonnes

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

13 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000005601	Station Service BP Montconseil	Clôturée
SSP000005101	Société Commerciale Automobile (SCA) _ ex DESRUES	Clôturée
SSP000004201	Imprimerie HELIO CORBEIL	En cours
SSP000004101	Ancienne Usine à Gaz	En cours
SSP000005701	Ecole élémentaire Jacques Prévert	Clôturée
SSP000004401	MARREL DECAUVILLE SA	En cours
SSP000004001	Ancienne Compagnie Papetière de l'Essone (CPE)	Clôturée
SSP000007601	SIRP	Clôturée
SSP000004301	Société MIGNON et FILS (SMF)	Clôturée
SSP000008501	ALTIS Semiconductor	En cours
SSP000005201	Etablissements GONCALVES	Clôturée
SSP040071801	Atelier du pneu	Clôturée
SSP040071801	Atelier du pneu	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

162 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3884064	Fabrique de composants électroniques	Indéterminé	
SSP3884063	Travaux publics	Indéterminé	
SSP3884062	Fabrique de produits d'étanchéité	Indéterminé	
SSP3884056	Papeterie	En arrêt	
SSP3881755	Station service	En arrêt	
SSP3881754	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP3881753	Transport routier	Indéterminé	
SSP3881752	Garage	En arrêt	
SSP3881751		Indéterminé	
SSP3881750	Garage	En arrêt	
SSP3881749	Station service	En arrêt	
SSP3881748	Fabrique de machines pour la	En arrêt	
SSP3881747	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3881746		En arrêt	
SSP3881745		En arrêt	
SSP3881744	Garage	En arrêt	
SSP3881743	Fabrique de balances	En arrêt	
SSP3881742	Pressing	Indéterminé	
SSP3881741	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3881740		Indéterminé	
SSP3881739	Fabrique d'objets en matières plastiques	En arrêt	
SSP3881738	Fabrique d'appareils de manutention	En arrêt	
SSP3881737	Carrosserie, garage	Indéterminé	
SSP3881736	Compagnie de chauffage	Indéterminé	
SSP3881735	Compagnie de chauffage	Indéterminé	
SSP3881734		Indéterminé	
SSP3881733	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3881732		En arrêt	
SSP3881731	Atelier de taillage de corps minéraux	En arrêt	
SSP3881730		Indéterminé	
SSP3881729	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3881728		Indéterminé	
SSP3881727		Indéterminé	
SSP3881726	Fabrique de pâte à papier	En arrêt	
SSP3881725	Station service, garage	Indéterminé	
SSP3881724	Station service	Indéterminé	
SSP3881723	Station service	En arrêt	
SSP3881722	Station service	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3881721		En arrêt	
SSP3881720	Fabrique de moteurs	Indéterminé	
SSP3881719		Indéterminé	
SSP3881718	Fabrique de pièces pour automobiles	En arrêt	
SSP3881717	Station service, garage	Indéterminé	
SSP3881716	Garage	Indéterminé	
SSP3881715	Garage	Indéterminé	
SSP3881714	Fabrique de peintures et solvants	En arrêt	
SSP3881713	Fabrique de produits sidérurgiques	Indéterminé	
SSP3881712	Fabrique et conditionnement de crèmes	En arrêt	
SSP3881711		En arrêt	
SSP3881710	Imprimerie	En arrêt	
SSP3881709	Compagnie de chauffage	En arrêt	
SSP3881708	Fabrique d'accessoires automobiles	En arrêt	
SSP3881707		En arrêt	
SSP3881706	Fabrique de matériels électriques	Indéterminé	
SSP3881705		En arrêt	
SSP3881704	Fabrique de produits sidérurgiques	En arrêt	
SSP3881703	Garage	Indéterminé	
SSP3881702	Fabrique de composants électroniques	Indéterminé	
SSP3881701	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3881700	Garage	Indéterminé	
SSP3881699	Garage	Indéterminé	
SSP3881698	Station service	En arrêt	
SSP3881697		Indéterminé	
SSP3881696	Garage	Indéterminé	
SSP3881695	Garage	En arrêt	
SSP3881694		Indéterminé	
SSP3881693	Commerce d'équipement automobile	Indéterminé	
SSP3881692	Garage	Indéterminé	
SSP3881691	Commerce d'équipement automobile	En arrêt	
SSP3881690	Garage et station service PEUGEOT,	En arrêt	
SSP3881689	Station service	En arrêt	
SSP3881688	Carrosserie, garage	Indéterminé	
SSP3881687		En arrêt	
SSP3881686	Fournitures en peinture et revêtement	Indéterminé	
SSP3881685	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3881684	Fabrique d'appareils de mesure	En arrêt	
SSP3881683	Fabrique de mobiliers	Indéterminé	
SSP3881682	Station service	Indéterminé	
SSP3881681	Fabrique de ventilateurs	En arrêt	
SSP3881680	Garage	Indéterminé	
SSP3881679	Station service	Indéterminé	
SSP3881678	Garage	Indéterminé	
SSP3881677	Teinturerie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3881676	Fabrique de meubles	En arrêt	
SSP3881675		En arrêt	
SSP3881674		En arrêt	
SSP3881673		En arrêt	
SSP3881672	Carrosserie, garage	En arrêt	
SSP3881671	Fabriques de feuilles en cuivre	Indéterminé	
SSP3881670	Atelier de revêtements non métalliques,	Indéterminé	
SSP3881669	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3881668		En arrêt	
SSP3881667	Station service	Indéterminé	
SSP3881666	Décharge d'ordures ménagères	En arrêt	
SSP3881665	Commerce de pièces automobiles	Indéterminé	
SSP3881664	Garage	Indéterminé	
SSP3881663	Garage	En arrêt	
SSP3881662	Garage	Indéterminé	
SSP3881661	Station service	Indéterminé	
SSP3881660	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3881659	Industrie pharmaceutique	En arrêt	
SSP3881658	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3881657	Garage	En arrêt	
SSP3881656	Imprimerie	En arrêt	
SSP3881655	Station service, garage	En arrêt	
SSP3881654	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3881653	Ferrailleur	En arrêt	
SSP3881652		Indéterminé	
SSP3881651	Station service	En arrêt	
SSP3881650	Station service	Indéterminé	
SSP3881649		Indéterminé	
SSP3881648	Station service	En arrêt	
SSP3881647		En arrêt	
SSP3881646	Station de vidange et curage	Indéterminé	
SSP3881645		En arrêt	
SSP3881644	Fabrique de produits sidérurgiques	Indéterminé	
SSP3881643	Travaux publics	En arrêt	
SSP3881642	Commerce de combustibles	Indéterminé	
SSP3881641	Fabrique de produits d'entretien	En arrêt	
SSP3881640	Gendarmerie Nationale	En arrêt	
SSP3881639	Fabrique de matériels de concassage	En arrêt	
SSP3881638	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3881637	Atelier de réparation de pneumatiques	En arrêt	
SSP3881636	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3881635	Industrie laitière	Indéterminé	
SSP3881634	Teinturerie, laverie	Indéterminé	
SSP3881633		En arrêt	
SSP3881632	Imprimerie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3881631	Station service	En arrêt	
SSP3881630	Fabrique de machines-outils	En arrêt	
SSP3881629	Atelier de brochage de feuilles	En arrêt	
SSP3881628	Fabrique de rectifieuses	Indéterminé	
SSP3881627		En arrêt	
SSP3881626	Fabrique de parfum	Indéterminé	
SSP3881625	Compagnie de chauffage	Indéterminé	
SSP3881624		En arrêt	
SSP3881623	Transports routiers	Indéterminé	
SSP3881622	Fabrique de produits d'étanchéité	En arrêt	
SSP3881621		En arrêt	
SSP3881620	Papeterie	En arrêt	
SSP3881619	Garage	Indéterminé	
SSP3881618	Imprimerie	En arrêt	
SSP3881617		En arrêt	
SSP3881616		Indéterminé	
SSP3881615	Centrale à béton	Indéterminé	
SSP3881614		Indéterminé	
SSP3881613		En arrêt	
SSP3881612		Indéterminé	
SSP3881611		En arrêt	
SSP3881610	Papeterie	En arrêt	
SSP3881609	Carrosserie, garage	Indéterminé	
SSP3881608	Commerce de combustibles	Indéterminé	
SSP3881607		En arrêt	
SSP3881606		En arrêt	
SSP3881605	Imprimerie	En arrêt	
SSP625323	TL MINERVA	En arrêt	
SSP617382	GIRON	En arrêt	
SSP615864	La Francilienne Silo SCA	En arrêt	
SSP614822	TOUPRET	En arrêt	
SSP610441	CENTRE HOSPITALIER CORBEIL-	En arrêt	
SSP610440	HELIO CORBEIL	En arrêt	
SSP0000085	ALTIS Semiconductor	En activité	Composants électroniques (fabrication de)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle